

DÉBAT PUBLIC DU RAAV, LE 20 MAI 1998

au



MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DE MONTRÉAL

Québec ::

L'état du statut
d'artiste :

un statut
pour les artistes
ou pour l'État ?

Au lendemain de l'Assemblée générale annuelle du RAAV, tous les membres ainsi que le public sont invités à un débat sur le statut d'artiste qui se tiendra le mercredi 20 mai 1998, de 14h à 17h au Musée d'art contemporain de Montréal (Cinquième Salle). Entrée gratuite.

Dix ans après la Loi 78 qui visait l'amélioration des conditions socio-économiques de la création pour les artistes québécois des arts visuels, quels effets, quels résultats tangibles doit-on verser à son crédit ? Y a-t-il eu une réelle amélioration des droits et de la situation des artistes, des pouvoirs et interventions de l'association professionnelle reconnue et des rapports contractuels entre les artistes et les diffuseurs ? Les artistes ont-ils compris l'intérêt et les avantages de cette loi ? S'en sont-ils servi ? Ont-ils fait front commun ? Le statut d'artiste a-t-il davantage servi à encadrer la profession de créateur en arts visuels ou a-t-il bien eu l'effet espéré d'émancipation et d'acceptation de la création ?

La réalité du statut socio-économique des artistes est teintée aujourd'hui par la précarité des conditions de la création. Les bourses aux créateurs et les subventions aux centres d'artistes sont lacunaires. Des galeries importantes connaissent de graves difficultés. Certaines institutions privées ou publiques refusent encore de reconnaître le droit d'auteur des créateurs et l'obligation d'établir des contrats écrits. Le marché de l'art se rétrécit toujours plus et se trouve miné par les taxes de vente et les réglementations touchant les dons d'œuvres aux institutions. Les revenus moyens des artistes restent dérisoires.

Ces questions sont au cœur du débat qui sera animé par un panel d'experts du domaine des arts visuels et se veut largement ouvert aux interventions du public. L'enjeu principal est une meilleure compréhension de ce qu'est et devait être la présence de l'État au sein de la création, du statut des artistes et de leur rôle dans notre société.

Le modérateur du débat sera le président du RAAV, Gaëtan Gosselin. Artiste photographe et sociologue, Gaëtan Gosselin siège depuis 1984 à l'exécutif de VU, centre de diffusion et de production de la photographie à Québec. Il est membre du conseil d'administration de la Conférence canadienne des arts.

Composition du panel :

Danielle April

Danielle April est une artiste multi-disciplinaire qui s'est illustrée dans la peinture, la sculpture, le dessin, l'estampe, la photographie et qui utilise aussi de nouvelles technologies, comme la fibre optique, le son et des procédés électroniques. Son atelier et sa résidence sont à Québec. Elle a créé de nombreuses œuvres intégrées à l'architecture et a reçu plusieurs bourses du CALQ et du ministère de la Culture. Elle a participé à de nombreux jurys de programmes de bourse et à des comités d'acquisition. Outre son engagement au RAAV, où elle est 2^e vice-présidente et membre active de plusieurs comités, elle participe à la vie associative de plusieurs centres d'artistes et de VIDERE, l'association des artistes de Québec.

Pierre Bourgault

Le sculpteur Pierre Bourgault est né, travaille et réside à Saint-Jean-Port-Joli. Il détient une maîtrise en arts visuels de l'Université Laval. Il a enseigné à l'UQAC et enseigne actuellement au Cégep de La Pocatière. Du début des années 70 à aujourd'hui, il a obtenu de nombreuses bourses du ministère des Affaires culturelles, du CALQ et du Conseil des arts du Canada. Ses œuvres font notamment partie de la collection permanente du Musée du Québec. Il a participé à de très nombreuses expositions individuelles ou collectives, organisées par des musées, des galeries ou des centres d'artistes. En 1997, il était artiste invité au Symposium de Baie-St-Paul. La même année, il participait à deux autres expositions collectives à l'Art Gallery of Ontario et à la Maison Hamel Bruneau. Il a participé activement au comité ad hoc du RAAV sur les modifications au programme d'intégration de l'art à l'architecture.

Johanne Chagnon

Coordonnatrice et animatrice de la revue d'art ESSE *arts + opinions* depuis 1987, Johanne Chagnon consacre ses activités à la création artistique, au journalisme et aux commentaires sur l'art. Elle exerce diverses tâches de rédaction et de logistique à la revue : coordination, écriture d'article, mise en page, corrections, transport de boîtes, collage de timbres, etc. Dans un même esprit d'intervention, elle développe une pratique de création en arts visuels, réalisant des environnements qui intègrent divers matériaux, de la photographie et du texte. Son tout dernier environnement se met en place pendant dix jours, en mai 1998, sur un site extérieur de Victoriaville, dans le cadre de l'événement *Proximités*.

Jean Corriveau

Récemment nommé président de la Commission de reconnaissance des associations d'artistes et des associations de producteurs, Me Corriveau fut notamment directeur général du bureau de la Capitale à la SODEC et a œuvré au Secrétariat de la propriété intellectuelle au ministère de la Culture et des Communications où il a collaboré à l'évaluation des lois relatives au statut de l'artiste. Il a aussi évolué dans le domaine des télécommunications en rédigeant la loi créant la Régie des télécommunications. Détenteur d'un baccalauréat de l'Université Laval, il est membre du Barreau du Québec depuis 1986.

Michel Goulet

Artiste sculpteur né en 1944 à Asbestos, Michel Goulet vit et travaille à Montréal et enseigne la sculpture à l'UQAM depuis 1987. Il a présenté son travail dans plusieurs musées de réputation internationale et ses œuvres font partie de grandes collections publiques et privées. Il a créé des œuvres importantes dans le cadre de la Politique d'intégration des arts à l'architecture. En 1988, il représentait le Canada à la Biennale de Venise. En 1990, la Ville de Montréal lui commandait une œuvre monumentale pour le belvédère du Parc Lafontaine et la Place Roy. La même année, il recevait le Prix Paul-Émile Borduas, la plus haute distinction accordée par le Gouvernement du Québec à un artiste en arts visuels. Depuis 1993, il a créé de nombreuses scénographies à l'invitation du théâtre UBU, dernièrement celle de *Nathan le Sage* de Lessing, mise en scène par Denis Marleau pour l'ouverture du cinquantième Festival d'Avignon.

Téléphone : (514) 866-7101, télécopieur : (514) 866-9906, courrier électronique : raav@mmlink.net